

Société vieillissante, société innovante : l'ESS au défi du vieillissement démographique

colloque du 10 mai 2016
Conclusions



Projet cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Par Yannick Blanc, président de La Fonda

Nous sommes partis du propos d'Hugues de Jouvenel en ouverture, du constat du caractère massif, irréversible des mutations de la société provoquées par la transition démographique. C'est est une tendance lourde, un rouleau compresseur, qui se déroule inéluctablement. La société sortira changée de cette transition démographique.

Charlotte Debray a rappelé que c'était un constat que tous pouvaient faire dans les propos liminaires d'une étude de prospective, parmi les tendances lourdes on commence toujours par les phénomènes démographiques, pour mieux les oublier au moment de définir des stratégies. Dans les échanges que nous avons eus dans le monde associatif et dans le monde de l'ESS, sur les mutations de la société, le vieillissement démographique n'est pas vraiment pris en compte.

On pense à la transition numérique, à l'uberisation de l'économie, à la transition écologique, car ce sont des transitions qui transforment, affectent notre société, mais cette transition-là disparaît des raisonnements, alors que, comme nous l'a rappelé Serge Guérin, la transition démographique, provoque dans notre société une triple révolution. Une révolution du nombre : jamais il n'y a eu autant de personnes âgées, c'est un phénomène collectif. Une révolution de la longévité : c'est un phénomène individuel, jamais chaque individu n'a eu une aussi longue vie à mener. Avoir une longue vie devant soi n'est pas seulement une espérance de vie -comme le dit assez joliment la notion statistique- il faut l'endurance. Il faut franchir toutes ces étapes. Lorsqu'on arrive à 60 ans, on a encore une vie à mener devant soi. Puis c'est une révolution de la mentalité : c'est-à-dire une révolution du regard, du croisement du regard, que nous avons sur les âgés, que les âgés ont sur eux-mêmes, et sur les jeunes. C'est une révolution de la reliance entre les individus.

Nous sommes partis de cette situation dans laquelle il y a à la fois un mouvement

inéluctable et continu, une transformation à bas bruit mais profonde et des ruptures. C'est la situation chimiquement pure du raisonnement prospectif. Il y a à la fois quelque chose qui vous pousse, et les ruptures créent un maximum d'incertitudes. Donc à la fois de la continuité et de la rupture. Dans cette situation, l'exercice que nous avons tenté de mener avec cette étude participative, a consisté à mettre en lumière les choix que nous avons devant nous : que nous devons faire ? Quelles actions pouvons-nous mener ?

Quelles sont les capacités d'agir dégagées par notre étude et qu'ont illustré les deux tables rondes ?

La 1^{ère} table ronde a beaucoup insisté sur la ressource, la longévité, la coexistence des générations, la mémoire, la capacité, la disponibilité des personnes âgées, leur liberté d'agir. Tout cela est une ressource pour la société. Il faut donc aborder la question du vieillissement démographique, non seulement en termes de fragilité, de questions de santé, de dépendance, d'incapacité, d'invalidité, mais aussi d'activité, de ressources, de liberté, de capacité d'agir.

A partir de ce raisonnement on bute très vite sur une difficulté, mise en lumière par Nathan Stern dans la 2^{ème} table ronde, lorsqu'il dit avec beaucoup de conviction : « traiter quelqu'un de senior, c'est l'assigner à une identité, c'est une violence sociale parce que la figure abstraite du senior est une figure négative. » Et pourtant pendant toute la 1^{ère} table j'ai entendu dans la bouche de chacun des intervenants, l'idée qu'il était extrêmement important que les seniors se voient reconnues dans la société. Cette exigence de reconnaissance a été exprimée, aussi bien par nos amis polonais, dans sa dimension politique de démocratie locale, qu'au travers des autres expériences qui ont été évoquées.

Peut-on reconnaître la place des seniors dans la société sans les assigner à une place ? C'est le principal défi auquel nous allons être confrontés dans les différentes dimensions du

vieillesse démographique. Et dans les expériences que nous avons évoquées nous avons sans arrêt oscillé entre la place reconnue, la place accordée, la place au conseil de délibération de la cité, la place reconnue dans les relations de voisinage. Et puis l'injonction ou en tout cas l'exigence éthique de traiter les vieux comme les autres. Il faut leur faire une place, reconnaître ce qu'ils apportent et les traiter comme des individus à un certain moment d'un parcours de vie.

Les âges de la vie peuvent être des catégories statistiques, sociologiques, nous ne devons pas en faire des catégories sociales. Serge Bizouerne évoquait les moments de ruptures dans le statut social entre le jeune de moins de 25 ans et celui de plus de 26 ans, celui qui passe de la garantie jeune au RSA, etc ; du handicapé de moins de 60 ans à la personne âgée dépendante de plus de 60 ans, c'est un des défis que nous avons devant nous que de contrecarrer les faits dans la réalité, dans l'action, dans l'organisation institutionnelle des catégories statistiques.

C'est un des problèmes auquel nous nous retrouvons confrontés à propos des politiques publiques sur l'accès au marché du travail des jeunes. Ces politiques publiques sont un entassement de politiques catégorielles qui sont à la fois totalement illisibles pour leurs bénéficiaires et les responsables chargés de les mettre en œuvre, et donc très peu opérationnelles. Cette question du caractère de moins en moins opérationnel des catégories administratives et sociales face à la liberté de parcours des individus, et au fait que chacun d'entre nous dans son parcours de vie entend exprimer sa liberté de choix est un problème majeur des politiques publiques.

Cette problématique a été très bien illustrée par l'expérience, racontée par Anne Jacquelin, sur le parcours des territoires innovants à Guéret. Ils sont partis de la question du vieillissement : comment permettre le développement du territoire à partir de la question de l'âge ? Et ils sont arrivés au bien-être de l'ensemble de la

société. On peut, dans la phase de diagnostic de l'état de la société où l'on identifie les problèmes, les défis à résoudre, partir d'une catégorie de population, d'une catégorie de problèmes. Ce qui est intéressant dans l'action collective, si l'on veut que l'action collective que l'on mène sur une catégorie de problème social contribue à fabriquer du lien social et du faire ensemble, est de dépasser le problème dont on part pour essayer d'en faire un levier pour agir sur l'ensemble de la société. Les questions particulières posées par le vieillissement démographique ne peuvent être utilement traitées que si elles sont interprétées, travaillées et débattues que comme des questions qui concernent l'ensemble de la société.

Les débats que nous avons eus sur la santé et la transformation induite dans les politiques de santé par les technologies numériques en sont également une illustration. Les personnes âgées au cours des 25 ou 30 dernières années, ont été des sujets assignés aux politiques du ministère de la santé, au médico-social. Les personnes âgées dans les politiques publiques, c'est une population qui surcharge les hôpitaux, qui implique la construction des maisons de retraites, des Ehpad, donc administrativement assignées à un certain nombre de problèmes.

Ce que permettent de penser les transformations de la médecine et des politiques de santé, c'est que si l'on veut sortir de ce traitement catégoriel, on doit aborder la situation des individus dans l'ensemble de leur parcours de vie. Dans le rapport de l'étude, un chapitre commence par cette phrase merveilleuse : le vieillissement commence à la naissance. Ce qui est à la fois un truisme et une absurdité, parce qu'entre le 1^{er} jour de la naissance et au moins le 25^{ème} anniversaire pour parler en catégorie administrative, les problèmes que pose l'individu à la société ou les ressources qu'il lui offre sont tout à fait étrangères à son vieillissement. En même temps ce paradoxe met en lumière cette idée, et c'est la notion de continuité de parcours de l'individu, que si l'on veut avoir une politique efficace dans une société de longévité, un certain nombre de

choses doivent être traitées et faites tout au long de la vie. C'est particulièrement vrai des questions de santé, de bien-être, de parcours d'activité. Il n'y a pas de politique du 3^{ème} âge à avoir en matière de santé et d'emploi. Il y a des politiques de santé et d'emploi qui doivent tenir compte de la longévité des individus, de la complexité de leurs parcours.

Le grand défi auquel sont confrontées les politiques sociales est qu'elles doivent prendre en charge, traiter, accompagner, soutenir, donner de la capacité d'agir à des individus. Et chacun de ces individus revendique son autonomie, sa liberté de choix, la singularité de son parcours et de ses choix individuels.

Ces différents éclairages ont-ils répondu à la question que nous posons en lançant cette étude qui était d'identifier les défis particuliers pour l'ESS du vieillissement démographique ? Il semble que oui, au sens où nos deux tables rondes, aussi bien sur le terrain de l'activité des seniors constituant une ressource pour la société, que sur le terrain des politiques de santé, ont mis en lumière que le vieillissement démographique n'impliquait pas de manière linéaire, **de manière déterministe**, des choix économiques, politiques ou institutionnels. Il existe des libertés de choix dans la façon dont on donne une place aux seniors dans la vie démocratique de la cité ; dont on gère les périodes d'activité successives de la vie. Si on veut construire une politique de formation professionnelle, une politique de l'emploi, gérer nos régimes de retraite, il faut sortir de la vision statistique et administrative des années 50 qui distinguait la période de formation, la vie active et la retraite. La vie est à présent un parcours avec un beaucoup plus grand nombre de séquences qui s'enchaînent de manière continue, voire se superposent. La capacité à accompagner l'individu, à lui reconnaître une place dans ces différentes séquences, est beaucoup plus à la portée des organisations et des initiatives de l'ESS, comme par exemple, l'expérience Voisin'âge, qu'elle n'est à la portée des grandes institutions de gestion publique. La multiplicité des trajectoires individuelles, la

nécessité de reconnaître aux individus à tous les âges leur capacité d'agir, la revendication de chacun d'entre nous qu'on lui reconnaisse sa capacité d'agir, ouvrent un boulevard à l'ESS, à sa capacité d'initiative, à sa souplesse d'organisation. Et ce que le vieillissement démographique nous indique, ce n'est pas qu'il y a une politique particulière d'une société de longévité, c'est qu'à cause de l'allongement de la durée de vie, de la diversification de la situation des individus dans la société, nous avons besoin de structures de l'action collective plus ouvertes, plus diverses et plus souples. Ces organisations de l'action collective sont par excellence, celles de l'économie sociale et solidaire.

En écoutant ces contributions, j'ai retrouvé les trois grands courants que la Fonda avait dégagés en établissant son tableau des 60 tendances prospectives les plus significatives qui intéressent les associations et l'ESS : celui de la fragmentation, de la fluidité et de l'empathie. La fragmentation est le risque que nous courons, fragmentation de la société en catégories, classification des individus selon les risques que le big data permettrait d'identifier et de prédire. La fluidité est celle des parcours de vie des individus, des relations, des informations et des capacités permises par les technologies numériques. Et enfin, l'empathie est la valeur éthique fondamentale qui nous permet d'imaginer ce que peut être une société de longévité.

La formule qui résume assez bien l'idée que nous nous faisons de ce que doit être le paradigme des politiques sociales demain, dans cette politique de longévité, est : ma situation de personne, et en particulier de personne âgée, doit être comprise et reconnue par la société, par les institutions auxquelles j'appartiens, par les prestataires auxquels je m'adresse, par les fabricants et les offreurs de services qui s'adressent à moi. Ma situation doit être comprise et reconnue mais c'est moi qui agit, qui prend les décisions, qui exerce ma liberté, quel que soit mon âge, y compris jusqu'à la toute fin de ma vie. ■